COMMUNE DE GOURIN

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 JUIN 2025

Liste des délibérations examinées
Article L.2121-25 modifié du Code général des territoriales

Affichage le 01/07/2025
Mis en ligne le 01/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures, le vingt-trois juin, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique (arrivée à 20h05), NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël (arrivé à 20h15), GOUJARD Laurine (à compter de 21h19), LE GRAND Hicham, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : GOUJARD Laurine (jusqu'à 21h19), LE COROLLER Marie-Ange, TROALEN Anne, PHILIPPE Jean-Luc

Absent(s) non excusé(s) : LE GRAND Mickaël (jusqu'à 20h15)

Procuration(s) : GOUJARD Laurine à BOCQUILLON Maud (jusqu'à 21h19), LE COROLLER Marie-Ange à HENRY Catherine, TROALEN Anne à PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane

Au moyen d'un vote à main levée, par 19 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 MARS 2025

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 24 mars 2025 a été transmis par voie dématérialisée à l'ensemble des membres qui la composent.

Il invite l'Assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de cette séance.

Le conseil municipal, après un vote à main levée, ADOPTE le procès-verbal de la séance du 24 mars 2025, par 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION ».

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL 2025

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 14 avril 2025 a été transmis par voie dématérialisée à l'ensemble des membres qui la composent.

Il invite l'Assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de cette séance.

Le conseil municipal, après un vote à main levée, ADOPTE le procès-verbal de la séance du 14 avril 2025, par 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION ».

COMMUNE DE GOURIN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 MAI 2025

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 23 mai 2025 a été transmis par voie dématérialisée à l'ensemble des membres qui la composent. Il invite l'Assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de cette séance.

Le conseil municipal, après un vote à main levée, ADOPTE le procès-verbal de la séance du 23 mai 2025, par 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION ».

FONDS FAÇADES

Présentation de l'état d'avancement de la « Charte de mise en valeur des façades d'habitation » et de la « Charte de mise en valeur des devantures d'activité » par Frédérique DANO, architecte coloriste de l'agence « Frite Architecture » et par Virginie NOBLET, cheffe de projet Petites Villes de Demain

DÉLIBÉRATIONS DU 23 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION EXAMINÉE	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N°2025/23/06/**01**	Convention de mise à disposition du bassin aquatique municipal au profit du maître-nageur sauveteur, Gwendal KERSANTE, pour la période du 18 juillet au 31 août 2025	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N°2025/23/06/**02**	Convention de mise à disposition de la piscine municipale au profit d'XLF Coaching pour la période du 1er juillet au 31 août 2025	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N°2025/23/06/**03**	Convention de mise à disposition de la piscine municipale au profit de Xavier LE FLOC'H, maître-nageur sauveteur, pour la période du 1er juillet au 31 août 2025 (activité aqua/training/gym)	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N°2025/23/06/**04**	Convention de mise à disposition de la piscine municipale au profit de Gourin Triathlon pour la période du 1er juillet au 31 août 2025	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N°2025/23/06/**05**	Budget principal - Décision modificative n°1	Approuvée avec 21 voix « POUR » et 6 voix « CONTRE »
Délibération N°2025/23/06/**06**	Budget du Service assainissement collectif - Régularisation des amortissements des subventions perçues sur les exercices antérieurs / Engagement partenarial entre la commune de Gourin, le conseiller aux décideurs locaux, le service de gestion comptable de Pontivy et la Direction Départementale des Finances Publiques du Morbihan (délibération du 30 mai 2024).	Approuvée avec 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »
Délibération N°2025/23/06/**07**	Calcul du nombre de sièges et détermination de leur répartition au sein du Conseil Communautaire de Roi Morvan Communauté pour la mandature 2026/2032	Approuvée à l'UNANIMITÉ

COMMUNE DE GOURIN

DÉCISION(S) PRISE(S) PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL À MONSIEUR LE MAIRE :

Le conseil municipal a délégué certaines de ses attributions, en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, à Monsieur Le Maire par délibérations du 12 juin 2020 et du 18 mars 2022.
Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales « *le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal* ».
Les dernières décisions prises par délégation du conseil sont les suivantes :

Budget principal

Domaine	Date	Réf. décision	Objet de la décision
Commande publique	18/04/2025	Dec-Cne/2025-26	Avenant N°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un Foyer Jeunes Travailleurs – **Décision N°Dec-Cne/2024-66 rapportée**.
Commande publique	18/04/2025	Dec-Cne/2025-27	Avenant à Avenant N°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un Foyer Jeunes Travailleurs, suite au calcul du coût prévisionnel définitif des travaux - Convenu avec la SARL LBL et associés, mandataire du groupement de MO, pour un forfait définitif de rémunération arrêté à 109 447,00 €HT (soit 131 336,40 €TTC)
Commande publique	21/05/2025	Dec-Cne/2025-33	Avenant N°1 pour le lot N°2 (gros œuvre) dans le cadre de la création du Foyer Jeunes Travailleurs - Convenu avec l'entreprise MAHO mandataire du lot N°2, pour réduction de travaux, à hauteur de 2 442,00 € HT (soit 2 686,20 € TTC). Ainsi, le montant initial diminué de l'avenant N°1 est porté à 124 857,74 €HT, soit 137 343,51 € TTC
Urbanisme	03/06/2025	Dec-Cne/2025-34	D.P.U - Déclaration d'Intention d'Aliéner Non exercice du droit de préemption dont la commune de Gourin est titulaire lors de l'aliénation de l'immeuble sis à Gourin, 9 rue Jacques Rodallec, parcelle cadastrée AT 218.
Urbanisme	04/06/2025	Dec-Cne/2025-35	D.P.U - Déclaration d'Intention d'Aliéner Non exercice du droit de préemption dont la commune de Gourin est titulaire lors de l'aliénation de l'immeuble sis à Gourin, 5 rue St Nicolas, parcelles cadastrées AW 370-373.

Gourin

COMMUNE DE GOURIN

Urbanisme	04/06/2025	Dec-Cne/2025-36	D.P.U - Déclaration d'Intention d'Aliéner Non exercice du droit de préemption dont la commune de Gourin est titulaire lors de l'aliénation de l'immeuble sis à Gourin, 13 rue de la Paix, parcelle cadastrée AT 283.
Domaine et patrimoine	04/06/2025	Dec-Cne/2025-37	Mise à disposition gracieuse d'un bungalow d'une surface de 15 m^2 sis au domaine de Tronjoly, destiné à l'usage des activités de l'Association Pétanque Loisir Gourin, 3 rue de la République, 56110 GOURIN, représentée par Monsieur Jean-Luc COLETTA, président, et ce pour une durée d'un an à partir du 1er juin 2025.
Domaine et patrimoine	04/06/2025	Dec-Cne/2025-38	Mise à disposition gracieuse du local N°120 de 12 m2 et du local N°125 de 12 m2, sis au 5 rue du Dr Laënnec, à la Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Bretagne (FR-CIDFF), représentée par Madame Christine ORAIN présidente de l'association, et ce pour une durée d'un an à partir du 25 février 2025.
Domaine et patrimoine	04/06/2025	Dec-Cne/2025-39	Mise à disposition gracieuse d'une salle de réunion au 1er étage et d'un local de stockage au 2ème étage de l'école élémentaire Jean Rostand de Gourin sise 13 rue Brizeux 56110 Gourin, à l'Association Amicale Laïque, représentée par Madame Léocadie DESPLANQUES, présidente de l'association, et ce pour une durée d'un an à partir du 1er avril 2025
Finances locales	10/06/2025	Dec-Cne/2025-40	Lotissement Saint-Philibert – DM1 Fongibilité : virement de crédits de chapitre à chapitre, section fonctionnement : Réduction du chap 011, art.6045 de 5€ Ouverture du chap 65, art.65888 de 5€.
Commande publique	11/06/2025	Dec-Cne/2025-41	Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des abords de l'église St Pierre et St Paul : ***Candidature retenue*** : • 2LM (mandataire), 39 rue de la Villeneuve 56 100 LORIENT, moyennant la somme de 11 925,00 € HT (soit 14 310,00 € TTC) • ARB'AREA PAYSAGE (cotraitant), 12 rue de la Monnaie 56000 VANNES, moyennant la somme totale de 7 662,50 € HT (soit 9 195,00 € TTC).

Commande publique	11/06/2025	Dec-Cne/2025-42	Maîtrise d'œuvre pour la modification du parking du collège de Chateaubriand : ***Candidature retenue*** *(le 14/11/2024):* 2LM (mandataire), 39 rue de la Villeneuve 56 100 LORIENT, moyennant la somme de 3 740,00 € HT (soit 4 488,00 € TTC)
Commande publique	11/06/2025	Dec-Cne/2025-43	Eclairage d'un terrain de grand jeux, éclairé, en gazon synthétique : **Décision N°Dec-Cne/2025-32 rapportée**
Commande publique	11/06/2025	Dec-Cne/2025-44	Eclairage d'un terrain de grand jeux, éclairé, en gazon synthétique : ***Demande d'une subvention*** au taux le plus élevé possible auprès de la FAFA et de Morbihan Energies, pour les travaux d'éclairage par LED d'un terrain de grands jeux en gazon synthétique, pour un total prévisionnel de dépenses s'élevant à 105 740 € HT, 73 295,00 €HT restant à la charge de la commune)

Budget assainissement collectif

Domaine	Date	Réf. décision	Objet de la décision
Commande publique	10/06/2025	Dec-Cne/2025-03	Travaux pour la réhabilitation des réseaux eaux usées - Rue du 11 novembre 1918: ***Candidature retenue*** : TOULGOAT, 489 ZI de Stang Bleï 56 110 GOURIN, moyennant la somme de 139 983,00 € HT (soit 167 979,60 € TTC).

Le 23 juin 2025,

Le Maire,

MAIRIE DE GOURIN 56110

Hervé LE FLOC'H.

Le 23 juin 2025,

La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.